

**MISE À DISPOSITION ET ENLÈVEMENT  
DE BENNES ET TRAITEMENT DES DÉCHETS  
MÉNAGERS PROVENANT DES DÉCHETTERIES  
DE L'AGGLOMÉRATION DE CHAMBÉRY**

**AVENANT 2 - PROLONGATION  
MARCHE F13027  
LOT 1**

**AVRIL 2017**

## **ENTRE**

La Communauté d'agglomération Chambéry métropole - Cœur des Bauges, dont le siège social se trouve 106 allée des Blachères CS 82618 – 73026 Chambéry cedex, représentée par son vice-président en charge de la gestion des déchets ménagers et assimilés, M. Daniel ROCHAIX, dûment habilité à la signature des présentes par décision n° -17 du Bureau du 15 juin 2017,

d'une part,

## **ET**

La société SUEZ R&V Centre Est Agence Sillon Alpin Collectivités, (Ex SITA), représentée par M. FIORUCCI Arnaud Directeur d'Agence, située à 213 rue Denis Papin 73290 LA MOTTE SERVOLEX  
Représentant du groupement SUEZ R&V Centre Est/NANTET

d'autre part

## **IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

### **Préambule :**

Le marché de réalisation de la prestation de mise à disposition et d'enlèvement de bennes et de traitement des déchets ménagers provenant des déchetteries de l'agglomération de Chambéry et du site d'Emmaüs pour les années 2013-2017 s'achève au 1er juillet 2017.

En parallèle, en cette année 2017, le marché de gestion des hauts de quai s'achève au 30 novembre 2017.

Afin d'assurer la continuité du service en attendant la consultation simultanée des marchés de gestion de déchetteries tout en prenant en compte le site du Châtelard, il est proposé d'avenanter le marché actuel.

### **Article 1 : Objet du marché**

La prestation de mise à disposition et d'enlèvement de bennes et de traitement des déchets ménagers provenant des déchetteries de l'agglomération de Chambéry et du site d'Emmaüs pour les années 2013-2017, lot n°1, a été confiée à un prestataire extérieur, par voie de marché public, au groupement SUEZ R&V Centre Est/NANTET le 1<sup>er</sup> juillet 2013. Ce marché prend fin au 30 juin 2017.

### **Article 2 : Contenu de l'avenant**

La présente prolongation est faite pour une durée de 5 mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017 soit jusqu'au 30 novembre 2017.

### **Article 3 : Incidence financière**

- montant estimatif du marché : 4 495 765 €
- montant estimatif dû à la prolongation des délais (5 mois) : 374 647 €
- augmentation du marché : 8,3 %

### **Article 4 : Autres**

Toutes les clauses initiales du marché non modifiées par le présent avenant restent inchangées.

Fait en deux exemplaires originaux, à Chambéry le

Pour l'entreprise,

Pour Chambéry métropole-Cœur des Bauges  
**Daniel ROCHAIX, vice-président**